



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique fiscale

Question écrite n° 71723

## Texte de la question

M. Léonce Deprez s'étonne auprès de M. le ministre de l'intérieur d'apprendre qu'au récent congrès des maires de France Mme la secrétaire d'Etat au budget a indiqué le 22 novembre que, s'agissant des impôts locaux, « la révision des bases n'est plus à l'ordre du jour. En revanche, la modernisation des bases l'est ». Or, il a lu avec intérêt que, dans la note d'orientation du 12 juillet 2001, « adressée au comité des finances locales et aux principales associations d'élus pour engager la concertation sur ce sujet » (déclaration à l'Assemblée nationale du 13 juin 2001), il était indiqué, à plusieurs reprises, la nécessité de la révision des bases. La note d'orientation évoque « la recherche de nouveaux éléments d'assiette » (page 7), « la mise à jour permanente des bases et la révision d'initiative locale » (page 9), etc. Les maires de France ont quelque difficulté à apprécier la nature exacte de la réforme des finances locales qui doit faire l'objet d'un rapport remis au Parlement à la fin de l'année 2002, selon ses engagements. Il lui demande donc quelles sont ses intentions dans ce domaine.

## Données clés

**Auteur :** [M. Léonce Deprez](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 71723

**Rubrique :** Impôts locaux

**Ministère interrogé :** intérieur

**Ministère attributaire :** intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 janvier 2002, page 149